BULLETIN MUNICIPAL

N° 23 MAI 2014

LISSAC-SUR-COUZE

Perspective d'insertion du projet d'extension de la salle polyvalente

Dans ce numéro :

Mot du maire - Présentation du conseil 2

Travaux réalisés en 2013 3

Projets pour 2014 et Budget primitif 2014 4

Projet sur la salle polyvalente 5

Chemins de randonnées 6

L'AGGLO 7

Vézère-Causse - Agenda 8

www.lissacsurcouze.fr

LE MOT DU MAIRE

Au nom de l'équipe municipale élue le 23 mars dernier, je tiens à exprimer dans ce mot toute ma gratitude et mes plus chaleureux remerciements aux électrices et électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages. Cette confiance nous honore et nous en mesurons toute la portée. Nous continuerons à œuvrer dans l'intérêt de la commune et nous serons à votre disposition et à votre écoute pour les six prochaines années.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et je remercie très sincèrement les anciens élus qui ont choisi de ne pas se représenter et qui ont servi la commune avec beaucoup de dévouement.

Vous découvrirez, entre autres, dans ce bulletin les projets pour 2014. En particulier, celui concernant la salle polyvalente que nous souhaitons rendre plus fonctionnelle et agrandir. Ce bâtiment est au cœur de la vie associative du village et, vu le nombre de manifestations qui s'y déroulent, il permet de créer un vrai lien social. Je remercie toutes les associations et les bénévoles pour leur dynamisme et leur implication. Sans eux rien ne serait possible.

Bonne lecture de ce bulletin dont le format est exceptionnellement restreint. Les associations retrouveront leurs pages habituelles lors du numéro du début d'année prochaine.

Noël CROUZEL

Au premier rang, de gauche à droite :
Thierry Laumond – Franck Fournier – Colette Pomarel – Eliane Reynier – Noël Crouzel – Jean-Claude Chaumeron – Hélène Fage – Sophie Pomarel
Au deuxième rang, de gauche à droite :
Franck Valet – Jean-Pierre Pestourie – Henri Saint Martin – Didier Daschier – Christine Labrousse – Isabelle Formiga – Magali Laroche

DÉLÉGUÉS

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
Titulaire : PESTOURIE J.-P.

Syndicat du Causse
Titulaire : CROUZEL N.
Suppléant : PESTOURIE J.-P.

SIRTOM
Titulaire : POMAREL C.
Suppléant : FOURNIER F.

Syndicat du Collège de Larche et de la piscine
Titulaires : POMAREL C. – FORMIGA I.
Suppl. : LAUMOND Th. – POMAREL S.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (SIAV)
Titulaires : VALET F. – POMAREL C.
Suppl. : LAUMOND T. – DASCHIER D.

Syndicat d'Étude du Bassin de Brive (SEBB)
Titulaire : CROUZEL N.
Suppléant : SAINT-MARTIN H.

Secteur intercommunal d'électrification
Titulaires : FOURNIER F. – CHAUMERON J.-C.
Suppléants : VALET F. – DASCHIER D.

Instance de Coordination pour l'Autonomie du canton de Larche
Titulaire : POMAREL C.
Suppléant : REYNIER E.

COMMISSIONS INTERNES À LA COMMUNE

Le Maire préside chacune des commissions qui suivent.

Commission finances
PESTOURIE J.-P. – FAGE H. – FOURNIER F. – VALET F.– SAINT-MARTIN H. – DASCHIER D. – POMAREL C. – REYNIER E.

Commission travaux
PESTOURIE J.-P. – LABROUSSE Ch. – FOURNIER F. – VALET F.
SAINT-MARTIN H. – LAUMOND Th. – CHAUMERON J.C. – REYNIER E.

Commission Appel d'Offre
Titulaires : LABROUSSE Ch. – POMAREL C. – PESTOURIE J.P.
Suppléants : LAUMOND Th. – LAROCHE M. – POMAREL S.

Commission des affaires scolaires
Titulaires : REYNIER E. – FAGE H. LAROCHE M.
Suppléants : LABROUSSE Ch. – VALET F. – FORMIGA I.

Commission loisirs, sport et culture, gestion salle des fêtes, fêtes et cérémonies
SAINT MARTIN H. – LABROUSSE Ch. LAUMOND Th. – DASCHIER D.

Centre Communal d'Action Sociale CCAS
POMAREL C. – REYNIER E. – FAGE H. FORMIGA I.

Commission communication
CHAUMERON J.C. – VALET F.– POMAREL S. LAUMOND Th. - LABROUSSE Ch.

Plan Communal de Sauvegarde P.C.S.
LABROUSSE Ch. – FOURNIER F. FORMIGA I. – DASCHIER D.

LES TRAVAUX REALISES EN 2013

Tous les montants sont donnés H.T.

Le montant total au compte administratif 2013, de l'investissement réalisé s'élève à 156.105 €.

♦ Réfection de la voirie aux lieux-dits le Peuch et le Puy Géral en enrobés tièdes
Montant des travaux : 38.535,00 € (dont 4.695 € d'aide du Conseil Général)

Les travaux ont été réalisés en juin.

♦ Réfection de la voirie au lieu-dit les Pouges en enrobés tièdes
Montant des travaux : 10.915,00 €

♦ Réfection en enrobés tièdes de la voirie au Clauzel
Montant des travaux : 29.121,00 € (dont 4.695 € d'aide du Conseil Général)

Les travaux ont été réalisés en octobre.

Voirie au Peuch

♦ Embellissement et mise en valeur de la fontaine du Touron
Montant des travaux : 4.324,26 €

♦ Entretiens de chemins publics pour la randonnée pédestre (voir article p. 6)

♦ Chaudière à granulés bois pour les bâtiments scolaires
Montant des travaux : 20.000 € (dont 5.200 € d'aide du Conseil Régional du Limousin et de l'Ademe.)

♦ Climatisation réversible de la salle du restaurant communal.
Montant des travaux : 5.198 €

♦ Suite aux dégâts causés par la grêle sur deux vitraux de l'église en juillet dernier, des travaux de restauration ont eu lieu. Des raquettes de protection ont été posées sur toutes les baies et l'ensemble des vitraux a été nettoyé. Une partie des frais a été remboursée par l'assurance de la commune.
Montant : 7.451 €

Voirie au Clauzel

Suite à l'appel d'offre clôturé le 20 mars 2013, ces trois chantiers de voirie ont été attribués à l'entreprise Devaud TP et ont bénéficié aussi d'un fond de concours de la Communauté de Communes Vézère Causse. Il s'élève à 34.938,50 €.

♦ Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques aux Pomilles. La commune prend en charge la partie concernant le réseau télécom.
Montant des travaux : 3.266,84 €

LES TRAVAUX OU PROJETS PREVUS POUR 2014

♦ Construction d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite (P.M.R.) dans le bâtiment communal du restaurant « Le Relais Lissacois »
Montant : 23.000 € (dont 3.263 € de subvention du CG19)

Les travaux sont en cours. Les entreprises retenues après appel d'offre sont :
Maître d'œuvre :
Cabinet Roullin-Monteil
Gros œuvre :
Ent. Gasquet et Fils (Lissac)
Charpente et couverture :
Ent. Patier (Nespouls)
Menuiseries :
Ent. Lachèze (Saint-Aulaire)
Plâtrerie-Peinture :
Ent. Descat (Donzenac)
Carrelage : Ent. MDS (Lissac)
Electricité :
Ent. SOBEL (Saint-Viance)
Plomberie :
Ent. Francy (Malemort)

♦ Réfection de la voie communale n°1 entre le bourg et le village de gîtes

♦ Réaménagement de la salle polyvalente (voir page ci-contre)

♦ Extension du réseau d'assainissement collectif au village du Mas. En parallèle, l'ensemble des réseaux électriques et téléphoniques sera enfoui. Les travaux devant être coordonnés entre différents services, il n'est pas possible à ce jour de présenter un calendrier.

♦ Restauration de mobilier en bois, conservé dans l'église, datant des XVIIIeme et XIXeme siècles, après avis de Mme la Conservatrice des Antiquités de la Corrèze.

♦ Pose d'enrobés de couleur miel sur le parvis de l'église et devant le monument aux morts.

(Des demandes de subvention ont été faites pour ces investissements ; leurs réalisations ne pourront se faire qu'une fois les subventions accordées.)

LE BUDGET PRIMITIF 2014 (en €)

Dépenses	FONCTIONNEMENT	**688 443,65**
Charges à caract. général		307 608,59
Charges de personnel		186 250,00
Charges de gestion courante		34 493,00
Charges financières		8 000,00
Virement section d'investissement		152 092,06
Résultat reporté 2013 si négatif		0,00

Recettes	FONCTIONNEMENT	**688 443,65**
Atténuation de charges		13 000,00
Produits des services		27 800,00
Impôts et taxes		298 180,55
Dotations - participations		135 893,00
Autres produits gestion courante		13 150,00
Résultat reporté 2013 si positif		200 420,10

Dépenses	INVESTISSEMENT		**699 738,63**
	RAR	BP	Total
Op. d'équipement	387 137,13	150 236,71	537 373,84
Emprunts		30 500,00	30 500,00
Solde d'exécution négatif			0,00
Op. d'ordre Terrain CCVC			131 864,79

Recettes	INVESTISSEMENT		**699 738,63**
Subv investissement	9 390,00	8 463,00	17 853,00
Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
FCTVA		20 181,65	20 181,65
Excédents de fonct. capitalisés			335 613,14
Virement section fonct.			152 092,06
Op. d'ordre Terrain CCVC			131 864,79
Solde d'exécution positif			42 133,99

IMPÔTS DIRECTS 2014 ***(Taux d'imposition communaux entre parenthèses, inchangés depuis 2002)***
Taxe d'habitation : 72.882,00 € ***(9,01 %)***
Taxe sur le foncier bâti : 72.549,00 € ***(13,28 %)***
Taxe sur le foncier non bâti : 13.125,00 € ***(71,33 %)***

LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente de Lissac a été construite en 1999 et son utilité n'est plus à démontrer. Après 15 années où son taux d'occupation a été très fort (que ce soit par le monde associatif ou par des personnes privées), il est apparu qu'il fallait la faire évoluer. Le cabinet d'architectes CLARY²-ROMIEUX de Brive a été retenu pour ce projet.

Les lignes directrices ont été :

- Augmentation de la surface de la salle recevant le public d'environ un tiers, passant de 174 m² à 234 m²
- Dissociation de l'entrée de service avec celle du public, qui sera positionnée côté sud
- Mise aux normes d'accessibilités et de sécurité
- Climatisation de la salle
- Ajout d'une pergola-brise soleil sur l'avant de la baie vitrée, pour créer un espace convivial et abrité

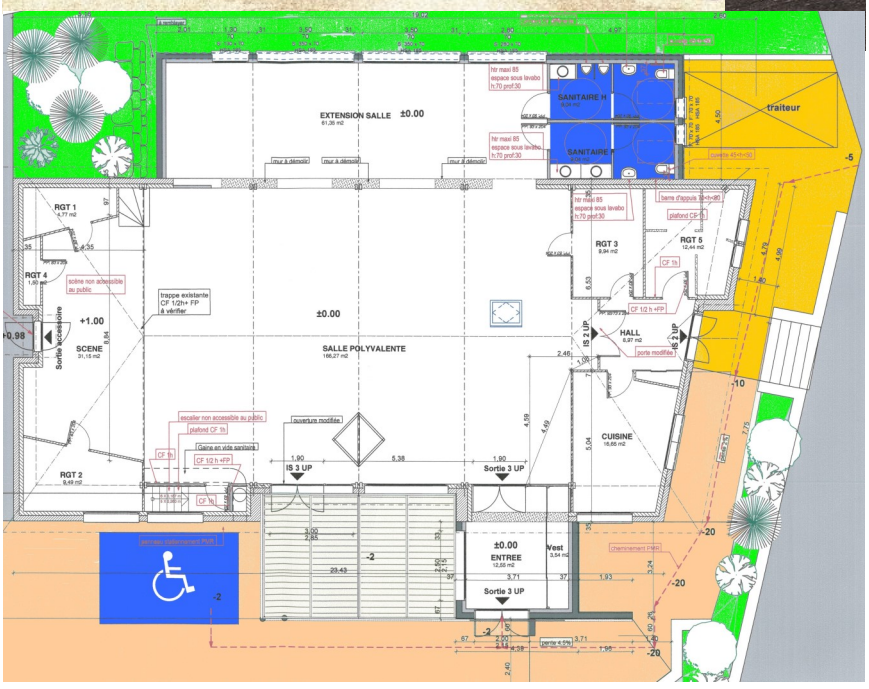

ATELIER CLARY² ROMIEUX ARCHITECTES

Montants prévisionnels :
Travaux : 229.000 € H.T.
Honoraires + études + diverses missions : 31.552 € H.T.

Subventions :
Fond de concours Communauté de communes Vézère-Causse attribué en 2013 : 70.845,60 €
ETAT (DETR) : 32.000 €
Conseil Général Corrèze : 68.000 €
Les demandes sont en cours pour les deux dernières subventions. Le début des travaux dépendra de leur date d'attribution.

NETTOYAGE DES CHEMINS PUBLICS

♦ La poursuite de l'entretien des chemins publics a eu lieu à l'automne, c'est-à-dire le 23 novembre dernier.

Comme chaque année un appel aux bénévoles a été lancé. Ils ont été une trentaine à y répondre. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur travail et le temps passé.

La benne du camion communal chargée des encombrants sortis du ruisseau

En une matinée, ils ont nettoyé les abords du chemin rural du Saulou aux Pomilles, et en particulier le ruisseau. Au fil du temps, celui-ci était devenu une décharge sauvage ; congélateurs, ferrailles, déchets divers ont donc été sortis et vendus à une entreprise spécialiste du recyclage.

Désormais, grâce au travail des bénévoles, la nature a repris ses droits. Nous espérons que l'endroit restera propre à l'avenir et que chacun fera preuve de civisme. D'autant plus que les déchetteries ou les entreprises spécialisées sont là pour récupérer ces encombrants, ainsi que la mise à disposition d'une benne (cf ci-dessous).

INFORMATIONS DIVERSES

♦ Une benne destinée à recevoir les encombrants sera mise à disposition du public du 19 au 26 juin 2014 sur la place de Lissac.

♦ Rappel de la nouvelle règle du ramassage des ordures ménagères en cas de jour férié : les équipes du SIRTOM ayant un emploi du temps réparti sur 4 jours (Lundi-mardi-jeudi-vendredi), si l'un de ces jours est férié, le ramassage s'effectue le mercredi de la même semaine. Cette règle étant désormais valable pour toutes les communes depuis 2013, le SIRTOM ne communique donc plus dans la presse comme auparavant pour le rappeler aux usagers.

♦ Un parcours de géocatching a été créé sur notre commune. Il s'agit d'une chasse aux trésors avec GPS. Pour en savoir plus, renseignements à l'Office du Tourisme au Moulin de Lissac ou sur le site : www.terra-aventura.fr

ECOLE

♦ Le Regroupement pédagogique intercommunal Lissac – Saint Cernin de Larche existe depuis 1988.
Il a permis de sauver les écoles des deux communes, menacées de fermeture et de bâtir un projet véritablement intercommunal, dans la durée.

A ce jour, il y a 121 enfants scolarisés dans 6 classes. Pour la rentrée 2014, le Conseil Départemental de l'Education Nationale a entériné la fermeture d'une classe sur le RPI.

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) justifie cette fermeture par une prévision de baisse des effectifs sur le RPI pour les années à venir.

L'école jouant un rôle fondamental dans le dynamisme et le développement social, culturel et économique de la commune, le tout dans un environnement préservé, il est indispensable que chacun de nous, élus, parents, futurs parents d'élèves se sentent concernés.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BRIVE

Depuis le 1er janvier dernier, notre commune fait partie de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (C.A.B.B.). Elle compte 49 communes du bassin de Brive. (voir la carte ci-dessous).
Frédéric Soulier en est son nouveau président, suite aux dernières élections.
Les principales compétences de cet E.P.C.I. sont :

- Développement économique (zones d'activités ; aménagement de l'ancien aérodrome ; accès internet THD ...)
- Tourisme (en particulier, création d'un Office du Tourisme sur l'ensemble du territoire avec des antennes délocalisées dont fait partie le Moulin de Lissac)
- Aménagement -Transports
- Habitat - Politique de la ville
- Petite enfance
- Eau - Assainissement - Environnement

Une des premières conséquences de la création de cette nouvelle collectivité est l'unification du service de l'eau sur son territoire. Le Syndicat des Eaux du Coiroux, ainsi que celui de l'Yssandonnais, sont donc absorbés. Les bureaux à Lissac de l'ancien syndicat du Coiroux seront transférés sur Brive dans les prochains mois.
Suite à la disparition des anciennes communautés de communes, certaines compétences sont reprises provisoirement par la C.A.B.B. (et au maximum pour deux ans comme le prévoit la loi.) Celles qui ne seront pas reprises seront rendues aux communes par décision du conseil communautaire. Pour notre territoire Vézère-Causse, les enjeux portent sur : défense incendie ; éclairage public ; ALSH (centre de loisirs pour les enfants) ; école de musique ...

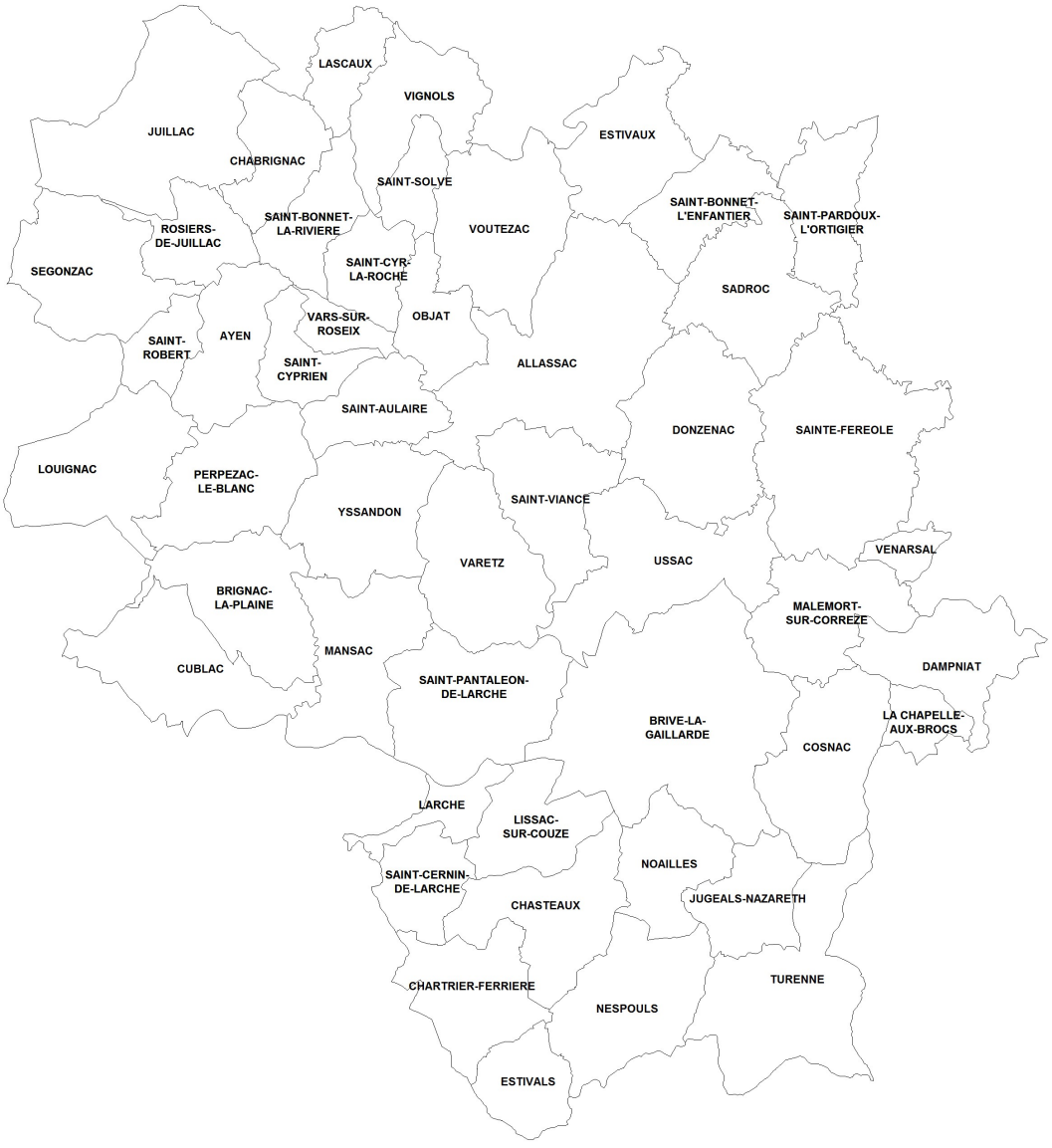

Communauté de communes Vézère-Causse

PRINCIPALES REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VEZERE-CAUSSE ENTRE 2002 ET 2013

Création de services de proximité à la population :

2 crèches (150 enfants inscrits à l'année)
1 local-jeunes (30 jeunes /an)
1 relais assistantes maternelles pour les 85 nounous du territoire,
3 points multimédia,
1 école de musique (80 élèves répartis dans 3 antennes décentralisées sur le canton)

Réalisations d'investissements structurants :

► **L'Espace Vézère-Causse**
► Des bassins de rétention en prévision des **risques d'inondation**
► 3 **zones activités** à St Pantaléon et St Cernin
► Une **Voie Verte**
► L'extension des réseaux **d'éclairage public**
► Diagnostics énergétiques des bâtiments publics et du parc d'éclairage public
► La valorisation touristique du territoire grâce à une signalétique spécifique
► **L'illumination des églises**
► Diagnostic accessibilité des personnes à mobilité réduite pour les bâtiments communaux et les espaces publics
► La mise aux normes dans les communes des équipements de **lutte contre les incendies**

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2014 ET FINANCÉS EN 2013 PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

DÉFENSE INCENDIE : 6 nouveaux poteaux ont été installés sur Lissac : Esclauzure, Rotassac, village de gîtes, Artie, la Veyssière, les Quatre Vents.

Mentions légales :

-Bulletin municipal de Lissac
-Périodicité : annuelle
-ISSN : S/O
-Date de parution et de dépôt légal : Mai 2014
-Imprimerie Lachaise Brive
-Rédaction et photos effectuées par nos soins
-Directeur de la publication : M. le Maire de Lissac

Village de gîtes

Artie

ECLAIRAGE PUBLIC : remplacement des lampes à vapeurs de mercure, installation d'horloges astronomiques, mise aux normes des armoires électriques.

AGENDA 2014

INTERASSOCIATIONS
21 décembre Goûter de Noël

CLUB « LES AMIS DE LA BELLE ÉPOQUE »
16 et 17 août Foire aux vins
16 novembre Assemblée générale
Chaque 3ième mercredi du mois : belote

COMITE DES FÊTES
28 juin Marché gourmand et feu de la Saint-Jean au bord du lac
1er au 3 Août Fête votive
8 novembre 8ième Rando nocturne

FNACA
31 août Repas
23 novembre Assemblée Générale

LA GAMBILLE
25 octobre Concours de belote
6 décembre Repas dansant

Autres manifestations
21 juin Triathlon
19 août Passage du tour du Limousin (1ere étape Limoges-Brive)

MAIRIE
Heures d'ouverture :

Lundi : 8h/12h - 14h/18h
Mardi : 8h/12h
Mercredi : 8h/12h - 14h/18h
Jeudi : 8h/12h
Vendredi : 8h/12h - 14h/17h

Tél. : 05.55.85.33.21
Fax : 05.55.85.32.79

Site Internet : www.lissacsurcouze.fr

Adresse électronique : lissac.mairie@wanadoo.fr

L'Agence Postale Communale, dans la mairie, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 11h30.